ResearchGate

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: https://www.researchgate.net/publication/315383625

La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques

Article · June 2009

CITATIONS
14

READS
5,269

1 author:

Djermoun Abdelkader
Hassiba Benbouali University of Chlef
11 PUBLICATIONS **18** CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:

Milk chain View project

All content following this page was uploaded by Djermoun Abdelkader on 20 March 2017.

The user has requested enhancement of the downloaded file.

La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques

Abdelkader Djermoun

Département d'Agronomie
Université de Hassiba Benbouali de Chlef

RÉSUMÉ. Le présent article présente un point de situation sur la production céréalière en Algérie, à travers un examen à priori de l'importance des produits céréaliers dans la vie quotidienne de la population, le poids de ce secteur dans les dépenses engagées des importations. Une analyse en termes de l'évolution de la production, des rendements et du taux d'autosuffisance et des politiques est ensuite entamée.
Il en résulte en définitive que la production céréalière a connu une faible croissance comparativement à la consommation qui a fortement augmenté sous l'effet de la croissance démographique et du soutien par l'Etat des prix à la consommation. Conséquence : déconnexion de l'industrie céréalière de la sphère de production locale. Les efforts de l'intensification, de l'ajustement structurel ainsi que les actions du PNDA demeurent insuffisants à l'essor de la production céréalière qui reste tributaire de précipitations annuelles.

MOTS-CLÉS : Production céréalière, rendement, autosuffisance, intensification, PNDA.

Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009. Pages 45 à 53

Introduction

Les céréales et leurs dérivées constituent l'alimentation de base dans beaucoup de pays en développement, particulièrement dans les pays maghrébins.

La filière céréalière constitue une des principales filières de la production agricole en Algérie. Ce document a pour objectif de mettre en évidence l'examen de l'évolution de la production, des rendements et du taux d'autosuffisance à la lumière des efforts engagés en matière des politiques de développement de ce secteur stratégique. Les tendances de la production et des rendements par espèce expliquent clairement la place accordée aux différentes spéciations dans la stratégie des acteurs et reflètent en conséquence la réponse de ces acteurs aux différentes actions menées depuis la politique d'intensification jusqu'au plan national de développement agricole.

1. Importance des céréales

En Algérie, les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale. Cette caractéristique est perçue d'une manière claire à travers toutes les phases de la filière.

1.1 La production céréalière

-La production des céréales, jachère comprise, occupe environ 80% de la superficie agricole utile (SAU) du pays, La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3 ,5 million d'ha. Les superficies annuellement récoltées représentent 63% des emblavures. Elle apparait donc comme une spéculation dominante.

-Spéculation pratiquée par la majorité des exploitations (60% de l'effectif global (RGA, 2001), associé à la jachère dans la majorité des exploitations.

-Spéculation présente dans tous les étages bioclimatiques, y compris dans les zones sahariennes.

-En matière d'emploi, plus de 500 000 emplois permanents et saisonniers sont procurés par le système céréalier (ministère de l'Agriculture).

1.2 Les industries de transformations

-L'industrie de transformation occupe une place « leader » dans le secteur des industries agroalimentaires, en raison des capacités importantes de triturations dont elle dispose ; (+230%) par rapport à la taille du marché domestique, réparties entre les moulins publics (95%) et privés (135%), soit respectivement une capacité de trituration de l'ordre de 19000 et de 27000 T/jour.

-L'industrie céréalière privée compte actuellement 253 PME privés qui contrôlent 80% du marché domestique en 2005(Chehat, 2007).

-Chiffre d'affaire des ERIAD en 1998 est évalué à 86 milliards de DA soit 1,03 milliard de dollars.

1.3 La consommation

-La consommation des produits céréaliers se situé à un niveau d'environ 205 kg /hab/an ((Chehat, 2007).

-Les céréales et leurs dérivés constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien, et elles fournissent plus de 60% de l'apport calorifique et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire. C'est ainsi, au cours de la période 2001-2003, les disponibilités des blés représentent un apport équivalent à 1505,5

Kcal/personne/jour, 45,533 gr de protéine /personne/j et 5,43 gr de lipide/personne /J (Observatoire méditerranéens CEHEAM/IAMM).

1.4 Les importations

-En relations avec le marché mondial, les produits céréaliers représentent plus de 40% de la valeur des importations des produits alimentaires. Les produits céréaliers occupent le premier rang (39,22 %), devant les produits laitiers (20,6%), le sucre et sucreries (10%) et les huiles et corps gras (10%).

- De 1995 à 2005, le marché Algérien a absorbé, en moyenne annuelle, 4244903 tonnes de blés dont 70,44% de blé dur, soit 2990265 tonnes représentant une valeur de 858 millions de dollars, dont 60,36% de blé dur, soit 578 millions ((Chehat, 2007).

2. Les efforts de développement et la performance de la céréaliculture

2.1 L'intensification

Les premiers changements enregistrés dans les pratiques culturales se résument à l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires. Ses schémas techniques sont les résultats des orientations du plan triennal, ainsi que les injonctions des instances de tutelle, notamment le ministère de l'Agriculture.

En parallèle, le secteur privé a poursuivi une céréaliculture extensive et le système de production n'aura pratiquement pas évolué à l'avènement de la révolution agraire.

La modernisation de l'agriculture n'a pris une signification pour les céréales qu'à partir du premier plan quadriennal (1970-1973) et l'orientation principale pour l'intensification agricole sera confirmée par le second plan quadriennal (1974-1977). Les perspectives en matière d'intensification sont réaffirmées par la Charte nationale.

Un examen rapide de l'évolution des rendements au cours de la période considérée permet de clairement une stagnation quasi-totale.

Tableau n°01/ Evolution des rendements (U= Qx/ha).

	72/75	*76/79*	Taux de croissance des rendements en %
Blé dur	*5,7*	*5,5*	-3,51
Blé tendre	*7,5*	*6*	-20
Orge	*6,5*	*5,5*	-15,38

Source : SEFCA, rapport provisoire, juin 1993.

Cependant, dans la pratique, pour chaque plan, les prévisions d'investissements étatiques n'ont jamais été réalisées totalement, et seule une faible part de budgets prévus a réellement été allouée au secteur de l'agriculture. Ceci a eu des effets désastreux, notamment sur la mécanisation qui nécessite des investissements importants.

Les causes de l'échec de l'intensification de la céréaliculture sont nombreuses et diversifiées :

– Au delà du facteur de la mécanisation, d'autres facteurs interviennent liées à l'environnement , à la nature des techniques nouvelles employés , à l'utilisation des instruments mécanique qui nécessitent un entretien et un savoir de conduite important et en raison aussi d'un ensemble de facteurs organisationnels , financiers et humaines et des divers structures intervenants dans le processus d'intensification qui ne sont

pas arrivées à remplir leur mission (approvisionnements en retard , maitrise du paquet technologique , vulgarisation insuffisante , …).

- La politique des prix appliquée est jugée décourageante pour l'intensification, car si, les coûts de production augmentent, les prix de vente les suivent, or ce n'est pas le cas. De même pour les débouchées des produits agricoles qui sont commercialisées obligatoirement à des offices spécialisés et à des prix fixés.
- Dans la politique d'intensification, le secteur privé a été marginalisé et n'a pas non plus bénéficié des mêmes avantages que le secteur socialiste.

La période 1980-1988: Désengagement partiel de l'Etat et émergence du capital privé.

Cette période s'accompagne, d'une part, d'un désengagement partiel de l'Etat et, d'autre part, de l'implication progressive du capital privé dans le fonctionnement de la filière « blé » qui se traduit par la modification des politiques céréalières mises en œuvre (réorganisation du secteur public agricole, libéralisation du commerce des produits agricoles, soutien à l'agriculture privée).

Les rendements ont connu une légère amélioration en passant de l'ordre de 28,3% pour le blé dur, de 7,14 % pour le de blé tendre et de 20% pour l'orge.

Tableau n°02/ Evolution des rendements (U= Qx/ha).

	80/83	*84/87*	taux de croissance en %
Blé dur	*6*	*7,7*	28,33
Blé tendre	*7*	*7,5*	7,143
Orge	*6,5*	*7,8*	20

Source : SEFCA, rapport provisoire, juin 1993.

Mais ces évolutions n'ont eu aucun impact significatif sur la production céréalière, et ce à l'exception de la culture de l'orge dont l'essor est intimement lié au maintien d'un élevage ovin spéculatif et peu productif de surcroît. En conséquence, les importations des céréales se sont accrues à un rythme plus important, et ce en dépit de la situation du pays qui les rendent plus difficiles et plus lourdes politiquement.

Les réformes économiques et la politique d'ajustement structurel (1989-1995).

La mise en œuvre du processus d'auto-justement économique et du PAS va se répercuter de manière perceptible sur les politiques céréalières.

Les deux premières entreprises (ERIAD ET ENIAL) acquièrent, dès 1990, le statut d'EPE, deviennent « autonomes » et sont ainsi soumises aux « lois du marché ». Quant à l'OAIC, maintenu sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, « il continu à être tenu par des obligations découlant de la politique d'appui à la production locale des céréales, ce qui se traduit par la fixation de prix garantis à un niveau élevé par rapport à ceux du marché mondial, par une garantie de collecte de la totalité des livraisons par les producteurs, par une quasi garantie de l'approvisionnement des exploitations en semences ainsi que des aides multiformes dans le cadre de l'appui à la production »(Chehat , 1994).

Au niveau des exploitations agricoles, la production céréalière devait être stimulée par un relèvement substantiel des prix à la production; mais face à la hausse considérable des prix des intrants, induite par la dépréciation de la parité de la monnaie nationale et des logiques marchandes des entreprises d'agrofourniture, la

croissance de la production n'a pas eu lieu d'autant plus que le problème lancinant de la couverture des risques climatiques n'a pas été résolu.

L'examen des rendements enregistrés au cours de cette époque montre clairement une augmentation de ceux de blé dur et d'orge, respectivement de 6,49% et 8,97%. Cependant, le rendement moyen pour l'orge affichait un recul de l'ordre de -2,66%.

Tableau n°03/ Evolution des rendements (U= Qx/ha).

	84/87	*88/91*	Taux de croissance en %
Blé dur	*7,7*	*8,2*	6,49
Blé tendre	*7,5*	*7,3*	-2,66
Orge	*7,8*	*8,5*	8,97

Source : SEFCA, rapport provisoire, juin 1993.

Malgré ces contraintes, les réformes économiques engagées durant cette période ne remettent pas en cause fondamentalement la logique « distributive » de la période antérieure: le principe de la disponibilité des produits à bas prix, quoique substantiellement relevés, est maintenu notamment pour la farine et la semoule.

Le recentrage du soutien de l'État sur la sphère de la production (1996-2000).

La tendance est à la libéralisation et au désengagement de l'État, même si les missions de l'OAIC seront renforcées, en 1997, du fait de l'extension de ses prérogatives vers l'importation des farines et des semoules.

La politique des prix à la production se limite, désormais, au soutien des seuls blés. Ainsi, Depuis 1995, le prix de l'orge, 3ème céréale principale, est déterminé par le seul jeu des forces du marché.

Mais c'est la production proprement dite des céréales qui fera l'objet d'incitations publiques importantes, financées par le FNDA, à travers la mise en œuvre du programme d'intensification des céréales (PIC) dans les zones potentielles qui s'étendent sur une superficie de 1.2 million d'hectares. Ce programme, enclenché en 1998, se traduira par l'instauration d'une prime de rendement, la stabilisation des prix garantis aux producteurs, la réduction des taux de crédit pour la mécanisation des labours et la systématisation des préfinancements entre agriculteurs et les CCLS pour l'achat des intrants industriels.

Cette politique d'incitation à la production sera reconduite, en l'an 2000, dans le cadre du PNDA avec la mise en place d'un dispositif de soutien des cultures de blés (, on note un maintien d'un soutien à la production locale à l'aide d'un PMG mais uniquement pour les blés (19000 DA/t pour le blé dur, 17000 DA/t pour le blé tendre), ce qui a conduit à une amélioration substantielle des rendements des blés et de l'orge.

Tableau n°04/ Evolution des rendements (U= Qx/ha).

	1991-95	1996-00	2001-05
blés	9,4	10,3	13,1
orge	9	10,6	13,5
Taux de croissance en %	-	9,57	27,18
Taux de croissance en %	-	17,78	27,36

Source : à partir des données de l'Observatoire méditerranéen**.**

Les augmentations moyennes affichées montrent un passage des rendements moyens des blés de 9,4 qx /ha à 13,1 qx/ha pour le blé dur au cours de la période 1991-1995 à 2001-2005 et de 9 à 13,5 qx /ha pour l'orge durant la même période.

Cependant, cette augmentation est très disparate. On note trois grandes zones :

- Plaines littorales, vallées du Centre et de l'Est (400 000 ha), pluviométrie supérieur à 500 mm avec des rendements de 1 à 2 tonnes/ ha.
- Plaines (Mléta, Mekerra , Ghriss) et vallées (Mina , Rhiou, Chéliff) interieures , massif de Médéa et plateau de Dahra (1,5 millions d'ha , 400 mm <pluviométrie <500 mm) avec des rendements de 0,8 à 1,6 Tonnes / ha .
- Hauts plateaux de l'Ouest et de l'Est (4,5 millions ha, pluviométrie <350 mm avec des rendements de 0,5 à 1,2 tonnes/ ha.

3. Tendance des principaux indicateurs de la production céréalière

3.1 Evolution de la production

L'examen de l'évolution de la production céréalière permet de mettre en évidence des fluctuations inter annuelles très importantes fortement liées aux conditions climatiques. Les fortes amplitudes de production observées ces dernières années (49 millions de quintaux en 1996, 8 millions de quintaux en 1997 et 30 millions de quintaux en 1998) illustrent parfaitement cette variabilité.

Le graphique suivant retrace l'évolution quinquennale de la production des céréales ; il en résulte une augmentation de la production des blés de 77,8 % en moyenne entre 1961-65 et 2001-2005, passant de 1,257 à 2, 687 million de tonnes. Cette augmentation est imputable surtout à l'amélioration des rendements. Cependant la superficie réservée aux blés a connu une chute de l'ordre de -9,64% en passant de 1,969 à 1,779 millions d'ha en moyenne durant la même période.

Graphique n°01/ Evolution de la production des céréales (blés et orge) en Algérie par période quinquennale (U=1000 Tonne).

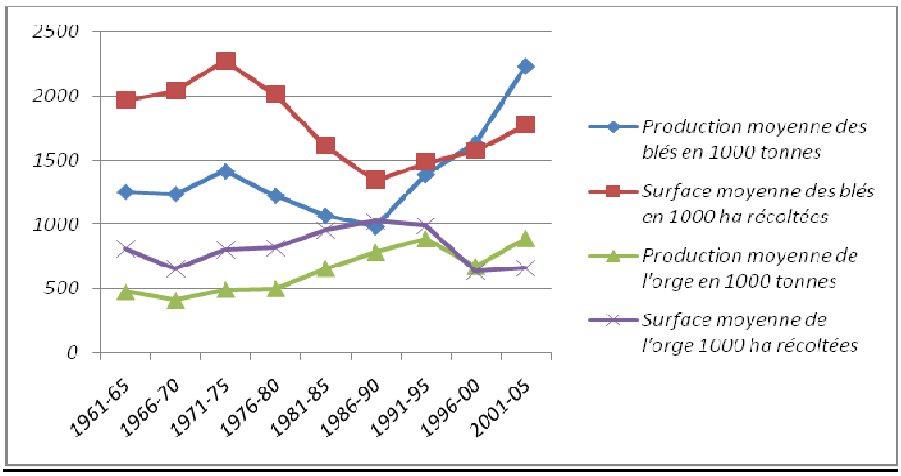

Source : a partir des donnés de l'Observatoire méditerranéen.

Cependant, la production moyenne de l'orge a enregistrée une augmentation de l'ordre de 87,58%, passant de 0,475 à 0, 891 million de tonnes explicable aussi par une relative élévation des rendements, du moment que la superficie réservée à l'orge a connu aussi une chute de l'ordre de -18,64% durant la période considérée.

3.2 Structure de la production céréalière :

L'analyse de la production céréalière par espèce révèle une tendance à la modification de la hiérarchie des quatre céréales principales (blé dur, blé tendre, orge et l'avoine).

Tableau n°05/ Structure de la production céréalière en % de production totale.

	63/67	*68/72*	*73/77*	*78/82*	*83/87*	*88/92*	86-95	2001	2002	2003	2004
Blé dur	*56,65*	*56,44*	*42,34*	*41,67*	*36,58*	*39,95*	40,99	46,62	48,74	42,27	49,65
Blé tendre	*16,01*	*26,07*	*29,98*	*25,26*	*19,74*	*15,86*	15,99	30,11	28,22	27,26	18,08
Total des blés	*72,66*	*72,51*	*72,32*	*66,93*	*56,32*	51,81	56,98	76,73	76,96	69,53	67,73
Orge	*27,01*	*25,55*	*24,84*	*29,43*	*40,13*	45,31	40,12	21,62	21,32	28,65	30,06
Avoine	*0,3*	*1,94*	*2,84*	*3,64*	*3,55*	2,85	2,9	1,65	1,72	1,82	2,21
Total	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	100	100	100	100	100	100

Source : à partir des données SEFCA, à partir des rapports annuels du CEHAM

Dans une première étape, la baisse de la production de blé dur s'est faite en faveur de celle de blé tendre, jusqu' à la période 73/77, la part du blé a baissé de 56,65% en 63 /77 à 42,34% en 73/77, contrairement à celle du blé tendre qui a connu une augmentation de 16,01% à 29,78%.

A partir de la période de 78/82, la part de la production des deux espèces a baissé au profit de la production de l'orge, qui a vu sa part passer de 29,43% en 78/92 à 45,34% en 88/92.

En définitive, la hiérarchie, après avoir été blé dur, blé tendre, orge, serait orge, blé dur, blé tendre. Ceci signifie que la sole céréalière semble de plus en plus mise au service de l'élevage ovin, puisque la consommation humaine d'orge demeure faible, si non négligeable.

Après avoir représenté près de ¾ de la production céréalière, la part des blés à la fin de la période 88/92 ne représente que 51,80% de la production totale, celle de l'orge a atteint 45,30%, alors qu'elle n'était que de 27%.

Cette tendance de la céréaliculture est le résultat logique de choix des agriculteurs. Désormais, la baisse constatée des superficies consacrées aux blés, notamment celles destinées au blé dur, est un indicateur de l'orientation globale de la production agricole.

Depuis les réformes économiques et la suppression des subventions aux intrants et aux équipements, le blé dur (43, 61% des superficies) reprend sa première place devant l'orge et le blé tendre.

3.3Evolution du taux de dépendance

La mise en œuvre des réformes économiques, depuis 1988, ne s'est pas accompagnée d'une modification profonde des politiques céréalières, en ce sens que les interventions de l'Etat ont continué à s'exercer sur la filière « blés » même si elles ont eu tendance à se recentrer sur les sphères de la production agricole proprement dite. Mais au plan du fonctionnement concret de cette filière, celle-ci reste soumise à deux logiques, antagonistes :

- une logique étatique qui privilégie la distribution et la disponibilité des produits, à des prix fixés d'avance, qui se fait au détriment de la production locale.

- une logique « marchande » émanant, notamment, des maillons d'aval contrôlés par le capital privé (boulangeries).

Ainsi, la couverture des besoins de consommations des céréales (blés et orge) est assurée à hauteur de 37,7 % par la production nationale au cours de la période 1995-2004. L'offre domestique demeure encore faible, le taux d'autosuffisance se situe au environ de 28 ,4 % pour les blés (moyenne de 1995 /2004). La satisfaction de la demande intérieure est assurée alors essentiellement par les importations, à la hauteur de 72% environ pour les blés et à 30,4 % en moyenne pour l'orge.

Tableau n°06/ Evolution du taux d'autosuffisance pour quelques espèces céréalières

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	**1995/2004**
Céréales d'hiver	29,7	61,4	15	40,3	28,6	13,5	35,2	91,3	44,7	43,1	**37,7**
Blé dur	24,2	58,7	15,3	32,9	20,1	10,5	30,9	21,1	37,7	34,4	**28,4**
Blé tendre	20,8	36,6	8,5	47,5	41,8	18,3	31,1	18,4	34,5	31,4	**28,4**
orge	79,1	100	46,4	55,6	43,6	22,3	62,8	41,2	93,1	97	**69,6**

Sources : CIHEAM, Rapports annuels de l'Algérie ;

La moyenne de la production en 2005/2007 est estimée à 2 ,650 M de tonnes, cependant les importations devaient atteindre 5 M de tonnes, ce qui représente un taux d'autosuffisance de 34,64 % et un niveau des importations de l'ordre de 65,36% des besoins.

Conclusion

Malgré les efforts déployés en matière de développement de la céréaliculture, entre autres l'introduction de nouveaux facteurs de production et la tentative de mise en place d'une agriculture technique (intensification), la céréaliculture reste caractérisée par des variations notables liées au paramètre climatique qu'il est difficile à maitriser.

La production céréalière en Algérie est fortement dépendante des conditions climatiques. Cela se traduit d'une année à l'autre par des variations importantes de la SAU, de la production et du rendement. Ainsi, le manque de précipitations, mais aussi la mauvaise répartition des pluies pendant l'année expliquent en grande partie la forte variation de la production céréalière.

Le soutien systématique des prix des produits céréaliers a été, en ce sens, à l'origine de l'accroissement de la consommation et, partant, de la demande en ces produits. C'est au marché mondial que la demande, ainsi suscitée, a été adressée.

Ces fluctuations se répercutent sur les importations, sur les finances de l'Etat (prix de soutien au blé tendre et subvention de la farine nationale de blé tendre (FNBT)) et sur le revenu et les dépenses des agriculteurs.

La valorisation des prix à la production au cours de la campagne écoulée (juin 2008), avec l'élévation des prix de blé dur à 4500 DA/ql et le prix de blé tendre à 3500 DA/ql pourrait mieux inciter les agriculteurs à fournir davantage d'efforts en matière d'augmentation de la production locale et de contribuer à l'amélioration du taux d'autosuffisance pour ces produits stratégiques. Néanmoins, le secteur céréalier suscite une intention particulière et une importance considérable en matière d'investissement, de vulgarisation, d'amélioration génétique et toutes autres actions susceptibles d'améliorer la productivité. Une stratégie claire s'impose avec acuité en vue de relever ce défi.

Références bibliographiques

ADLI Z., 2002 - Le processus des réformes économiques en Algérie. Impact sur les performances économiques des entreprises publiques de transformation de la filière « blés » : Cas de l'ERIAD d'Alger (1983-2000). Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, Université d'Alger, faculté des sciences économiques et de gestion, Novembre 2002, 400 pages + Annexe.

BENCHARIF A. 1993 - Analyse macro-économique de la filière des céréales en Algérie. ENIAL

(Alger)/AGROPOLIS STRATEGIES (Montpellier), Juin 1993, Tome 1, Fascicule 1, 91 P + annexes.

BENCHARIF A., 1988 - Eléments de réflexion sur la dynamique de consommation en Algérie. Cahiers du CREAD, N° 14, PP 37-70.

CHEHAT F , 2007., Analyse macroéconomique des filières , la filière blés en Algérie . Projet PAMLIM « Perspectives agricoles et agroalimentaires Maghrébines Libéralisation et Mondialisation » Alger : 7-9 avril 2007.

DJERMOUN A., 1995 - La distribution des produits céréaliers en Algérie. Cas des produits finis dans la région de Blida. Thèse de Magister, INA, El Harrach, 1994, 303 P.

SEFCA, rapport provisoire, juin 1993.

Statistiques du ministère de l'Agriculture

Banque de données l'Observatoire méditerranéen site internet http://www.medobs.org

View publication stats